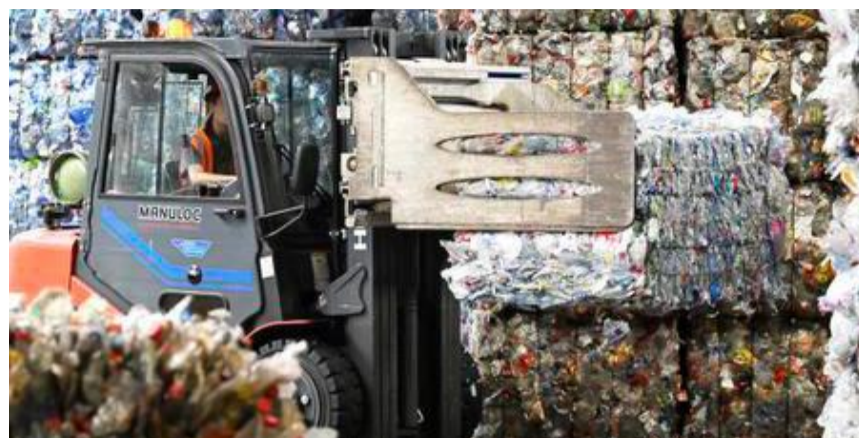


En Europe, le plastique est de mieux en mieux recyclé

Une étude sur la circularité dans le monde du plastique met en évidence le rôle leader de la Belgique en matière de recyclage.



JEAN-FRANÇOIS MUNSTER

Cinq entreprises responsables d'un quart des déchets sauvages de plastique identifiées

Selon une étude publiée dans la revue *Science Advances*, les grandes marques de l'industrie des produits de consommation contribuent de façon disproportionnée au problème de la pollution plastique. Ses auteurs se sont basés sur les résultats de plus de 1.500 audits réalisés à travers le monde entre 2018 et 2022. Les audits avaient pour but de répertorier tous les déchets plastiques trouvés dans une zone donnée et, lorsque c'était possible, de relier ceux-ci à leur producteur (via la marque). Conclusion ? Cinq sociétés sont responsables à elles seules de 24 % des plastiques identifiées (56 l'étant pour 50 %). Loin devant tout le monde, on retrouve Coca-Cola avec 11 %. Suivent ensuite PepsiCo, Nestlé, Danone et Altria (tabac). En moyenne 52 % des plastiques n'ont pas pu être reliés à leur producteur. J.-F. M.

Alors que se tient actuellement à Ottawa (Canada) un nouveau round de négociations sous l'égide des Nations unies visant à trouver un accord sur un traité mondial de la lutte contre la pollution plastique, l'association européenne des producteurs de plastique, Plastics Europe, a publié des chiffres indiquant des progrès notables vers une économie du plastique plus circulaire sur le Vieux Continent.

En 2022, la production de plastique « circulaire » a atteint les 11,7 millions de tonnes, soit 19,7 % de la production totale de plastique en Europe. Sous cette dénomination, on retrouve essentiellement le plastique issu du recyclage, mais aussi un peu de bioplastique produit à partir de biomasse (1 %). Entre 2018 et 2022, la production de ce plastique circulaire a augmenté de 30,3 % quand la production globale de plastique en Europe diminuait, elle, de 5,6 %.

En parallèle, l'incorporation de plastiques issus du recyclage de déchets dans de nouveaux produits a enregistré une augmentation de 70 % entre 2018-2022. En moyenne, les transformateurs de plastique ont utilisé 12,6 % de matières recyclées. Ce plastique recyclé rencontre particulièrement du succès dans le secteur de la construction (41,2 %) et des emballages (30,8 %). A l'inverse, on en retrouve très peu dans les articles d'électronique (1,5 %) et les articles ménagers, de loisirs et de sport (1,5 %).

Même si c'est loin d'être le cas au niveau mondial, l'étude note aussi que la consommation de plastique en Europe est sur une tendance baïssière depuis 2018 (-3,8 %). La part des emballages – qui représentaient encore 38,1 % de la consommation en 2018 – se réduit et

Avec un taux de recyclage des plastiques de 39 % en 2022, la Belgique s'affiche comme le leader européen. Elle figure bien au-dessus de la moyenne qui est de 27 %.

© PHOTO NEWS.

passé à 34,7 %.

Près de la moitié des déchets plastiques collectés finissent encore aujourd'hui brûlés dans un incinérateur en Europe, libérant ainsi d'importantes quantités de CO₂ dans l'atmosphère. Les choses ne vont pas dans la bonne direc-

tion puisqu'on assiste à une augmentation de 15 % de ce phénomène entre 2018 et 2022. La part du recyclage augmente néanmoins fortement (+22,5 % sur la même période) tant et si bien que pour la première fois, il y a eu en 2022 plus de plastique recyclé (26,9 %) que de plastique mis en décharge (23,5 %). La pratique consistant à ensevelir des déchets plastiques reste encore très largement répandue en Europe centrale et de l'Est : Bulgarie (67 %), Hongrie (57 %), mais aussi en Europe du Sud : Grèce (78 %), Espagne (39 %)...

L'Europe a aussi continué à se débarrasser de ses plastiques en les exportant. En 2022, on parle de 1,1 million de tonnes. Principaux pays de destination ? La Turquie, la Malaisie et l'Indonésie. Ce phénomène tend néanmoins à diminuer (-58 % entre 2016 et 2022) en raison des interdictions d'importation mises en place dans certains pays et de la demande pour du plastique recyclé en Europe.

La Belgique, bon élève

Avec un taux de recyclage des plastiques de 39 % en 2022, la Belgique s'affiche comme le leader européen. Elle figure bien au-dessus de la moyenne qui est de

27 %. A titre de comparaison, le Luxembourg et la France sont à 21 %. Les chiffres de la Belgique sont encore plus éloquents au niveau des emballages. Plus d'un sur deux (56 %) est recyclé, soit le meilleur score d'Europe. On était à 32 % en 2012. Cette évolution positive des chiffres du recyclage est en grande partie due à l'extension du sac bleu, qui permet potentiellement de collecter la quasi-totalité des emballages plastiques ménagers en vue de leur recyclage.

Notre pays fait moins bien en matière d'incorporation de matériaux recyclés dans de nouvelles applications. Même si les chiffres sont en progression (+54 % en quatre ans), on reste en dessous de la moyenne européenne. Cela s'explique, selon la fédération chimique belge Essenscia, par le fait que de nombreux transformateurs belges de matières plastiques fabriquent des emballages pour des applications alimentaires. Or, jusqu'à présent, pour des raisons de sécurité alimentaire, les matières plastiques recyclées mécaniquement ne peuvent pas être utilisées à cette fin, à l'exception du PET (bouteilles). Les nouvelles technologies de recyclage, telles que le recyclage chimique, pourraient changer la donne.

Dix ans après l'invasion russe, le roman de la capture de la Crimée



Février 2014, l'invasion russe commence en Crimée. Les jeunes sœurs Roudakova ne s'inquiètent pas pour leur ferme, mais tremblent pour leurs amants. Dans l'ombre et la lumière, chacun se cherche des protecteurs...

Journaliste et romancier, Alain Lallemand a couvert l'invasion de la Crimée comme grand reporter pour Le Soir. Dix ans après, il nous livre un magnifique roman d'amitié sur fond historique.

Livre disponible dès aujourd'hui au prix de 23,50€ sur www.lesoir.be/boutique onglet Livres & BD

S boutique LE SOIR

Grande tombola du Soir



4 € par numéro de tombola. Un numéro offert par tranche de 10 numéros achetés :

- Soit en ligne sur www.lesoir.be/oeuvres
- Soit par virement bancaire sur le compte BE36-3101-2770-0081 de l'asbl Œuvres du Soir (+ 1 € pour frais postaux), en mettant en communication : tombola 2024.
- Tirage le 26/06/24 et parution des résultats dans Le Soir du 28/06/24.

En collaboration avec



Des centaines de magnifiques lots à gagner !

- 1^{er} prix** : un voyage pour 2 personnes d'une valeur de 6.000 € (Inde ou Vietnam)*
- 2^e prix** : un Apple MacBook Air 13" (2024)
- 3^e prix** : un Apple iPhone 15 5G 128GB
- 4^e et 5^e prix** : un casque audio JBL Live 770NC
- 6^e au 10^e prix** : un balai Kärcher

Photos non contractuelles. Les prix ne seront ni cessibles ni échangeables ni transformés en espèces. Arrêté royal n° 3520964.

Les bénéfices engendrés par la « Grande Tombola du Soir » permettent d'apporter une aide financière à la réalisation de projets visant l'autonomie d'enfants et d'adultes handicapés mentaux, physiques et sensoriels.

* Plus d'infos sur www.lesoir.be/oeuvres

LE SOIR
Reprenons notre quotidien